

NOTE DE PRESENTATION BREVE ET SYNTHETIQUE  
COMPTE ADMINISTRATIF 2019 – COMMUNE DE RAMATUELLE  
BUDGETS ANNEXES :  
COMPTE ADMINISTRATIF 2019 – ASSAINISSEMENT  
COMPTE ADMINISTRATIF 2019 – CAVEAUX  
COMPTE ADMINISTRATIF 2019 – ENERGIE PHOTOVOLTAIQUE  
COMPTE ADMINISTRATIF 2019 – PARKINGS

Sommaire :

- I. Le cadre général du compte administratif de la commune de Ramatuelle
- II. La section de fonctionnement
- III. La section d'investissement
- IV. Budgets annexes : assainissement, caveaux, énergie photovoltaïque, parkings

**I. Le cadre général du budget**

Dans le cadre de l'application de la loi 2015-991 du 7 août 2015 dite loi NOTRe, codifié par l'article 2313-1 du code général des collectivités territoriales, les communes, quelle que soit leur strate démographique, doivent rédiger une note de présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles du compte administratif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

La présente note répond à cette obligation pour la commune ; elle est disponible sur le site internet : <https://ramatuelle.fr> après visa de la Préfecture.

Le compte administratif retrace l'ensemble des dépenses et recettes réalisées sur l'année 2019. Il respecte les principes budgétaires : annualité, universalité, unité, équilibre et antériorité. Il constitue le dernier acte obligatoire du cycle budgétaire annuel de la collectivité. Il doit être voté par l'assemblée délibérante avant le 30 juin 2020. Cette année, la date a été reporté au 31/07/2020. Par cet acte, le maire, présente le bilan de l'année écoulée.

Les sections de fonctionnement et investissement structurent le budget de notre collectivité. D'un côté la section de fonctionnement regroupe l'ensemble des dépenses et recettes nécessaires au fonctionnement courant et récurrent des services communaux, de l'autre la section d'investissement qui a vocation à préparer l'avenir.

Le détail a été proposé en commission des finances du 16/07/20 et présenté lors de la séance publique du 28/07/20.

## II. La section de fonctionnement

### a) Les dépenses :

#### 1) – Les charges à caractère général (chapitre 011) : 2 875 070 €

Ce chapitre regroupe principalement les dépenses de fluides, d'achats de fournitures et petit matériel, d'entretien du patrimoine communal, d'honoraires, de taxes.

#### Focus sur l'évolution des fluides :

Reprise du montant non comptabilisé en 2018 (4 700 €), augmentation sur certains bâtiments (parc des sports, ALSH, crèche, église (9 000€),

	Réalisé 2016	Réalisé 2017	Réalisé 2018	Réalisé 2019
Eau (60611)	61 297 €	48 955 €	48 693 €	42 839 €
Electricité hors éclairage public (60612)	90 697 €	91 635 €	97 508 €	111 486 €
Electricité éclairage public (60612)	32 069 €	29 443 €	25 767 €	28 274 €
Combustible (60621)	20 671 €	17 345 €	19 533 €	23 217 €
TOTAL/AN	204 734 €	187 378 €	191 501 €	205 816 €

#### Focus sur l'entretien du patrimoine communal : Les comparaisons se font avec l'exercice 2018

- terrains : abri conteneurs plage, passerelle à Bonne Terrasse (+70 000€)
- Autres bâtiments : travaux visant à lutter contre la légionellose stade et dojo (4 000€), buvette des boules (4 400€), espace culturel : dépannage clim, ascenseur (10 500€), dojo : arrêt centrale traitement d'air : (4 100€)
- Voiries : Augmentation due à la volonté des élus de réaliser d'avantage d'entretien des voies (+ 99 000€).
- Réseaux : Réparation vidéo protection (4 300€), réparation réseau éclairage public (5 000€), débouchage réseaux eaux usées (3 000€)
- Matériel de transport : La diminution des charges s'explique par la vente des camions des ordures ménagères suite au transfert de compétence à la communauté de communes. Leur entretien représentait une charge importante (-26 000€)
- Mobilier : réparation panne équipements de cuisine (+ 6 000€),

	Réalisé 2016	Réalisé 2017	Réalisé 2018	Réalisé 2019
Terrains (61521)	122 163 €	70 498 €	103 190 €	173 944 €
Bâtiments publics (615221)	20 437 €	25 521 €	20 826 €	24 682 €
Autres bâtiments (615228)	9 866 €	5 702 €	38 417 €	58 639 €
Voiries (615231)	57 601 €	60 305 €	123 742 €	222 735 €
Réseaux (615232)	45 143 €	34 134 €	32 061 €	46 574 €
Matériel transport (61551)	116 178 €	100 014 €	124 641 €	98 224 €
Mobiliers(61558)	16 848 €	16 971 €	34 735 €	40 449 €
TOTAL/AN	388 236 €	313 145 €	477 612 €	665 247 €

### Focus sur les taxes :

	Réalisé 2016	Réalisé 2017	Réalisé 2018	Réalisé 2019
Taxes foncières (63512)	32 685 €	34 392 €	36 247 €	36 905 €
Taxes et redevances sur véhicules (6355)	1 160 €	580 €	555 €	1 666 €
Autres droits : Domaine Public Maritime (6358)	645 897 €	657 948 €	701 790 €	517 764 €
Autres impôts et assimilés (637)	71 406 €	68 217 €	71 043 €	67 579 €
TOTAL/AN	751 148 €	761 137 €	809 635 €	623 914 €

Autres droits : Domaine public maritime : la diminution s'explique par une réduction de la part fixe de la redevance de 50% en 2019 que l'Etat a accordé à la commune pour l'accompagner dans ses travaux d'investissement. Cette aide se poursuivra en 2020 à hauteur de 25% et en 2021 à hauteur 10%.

### On notera également sur le chapitre 011 :

Une augmentation sensible par rapport à 2018 : autres matières et fournitures (+20 000€) ; divers (+20 000 €),

Une diminution sensible par rapport à 2018 : du carburant (-41 000€) ; fournitures petit équipement (-30 000€) ; des contrats de prestations de services (-45 000€) ; honoraires (-65 000€) ;

### **2) Les charges de personnels et frais assimilés (chapitre 012) : 4 913 087 €**

	Réalisé 2015	Réalisé 2016	Réalisé 2017	Réalisé 2018	Réalisé 2019
Rémunérations brutes	3 130 524 €	3 181 200 €	3 242 461 €	3 252 375 €	3 195 857 €
Régimes indemnitaires	233 763 €	234 400 €	249 500 €	262 200 €	313 200 €
charges patronales	1 533 942 €	1 550 842 €	1 493 154 €	1 434 138 €	1 404 030 €
TOTAL/AN	4 898 229 €	4 966 442 €	4 985 115 €	4 948 713 €	4 913 087 €

Répartition des effectifs par filières

Filière	Titulaires	Contractuels et Saisonniers
Administrative	25	2
Technique	45	8
Médico Sociale	1	
Sociale	1	
Animation Enfance Jeunesse	11	13
Police Municipale	8	8
Poste de Secours		10
Patrouille équestre		4
Parkings		21
TOTAL	91	66

### 3) Atténuation de produits (chapitre 014) : 1 263 733 €

Depuis 2011 la commune est prélevée sur ces recettes provenant de la fiscalité directe locale d'une somme de 1 263 733 € correspondant au Fonds National de Garantie Individuelle des Ressources (FNGIR). Il s'agit d'un prélèvement effectué par l'Etat au titre des excédents constatés pour être redistribués aux collectivités déficitaires.

### 4) Autres charges de gestion courante (chapitre 65) : 1 429 175 €

#### Redevances pour concessions :

Ce compte enregistre les redevances versées pour la concession des licences d'exploitation des logiciels. Le fait que la commune dématérialise de plus en plus ses services, explique l'augmentation de ce compte : 22 212 € (+ 11 325€)

#### Autres contributions :

Symielec du Var pour le réseau d'éclairage public : 164 100 €

Communauté de Communes du golfe de St-Tropez pour l'apport d'encombrants à la déchetterie : 10 100 € ;

SIVAAD (Syndicat Intercommunal Varois d'Aide aux Achats Divers) essentiellement pour l'achat de l'alimentation du restaurant scolaire: 3 600 €

#### Autres participations :

Frais d'hébergement et de repas du personnel de l'Etat mis à disposition durant l'été pour la surveillance des plages : 70 000 €

Participation communale pour les enfants scolarisés, à des activités extérieures (piscine, voiles, sorties pédagogiques, voyages scolaires, spectacles) : 11 400 €

#### Focus sur les participations et subventions :

	Réalisé 2016	Réalisé 2017	Réalisé 2018	Réalisé 2019
Contingent service d'incendie (6553)	162 992 €	227 120 €	293 823 €	26 360 €
Autres contributions (65548)	278 794 €	277 684 €	202 115 €	177 868 €
Suvention au CCAS (657362)	170 000 €	170 000 €	170 000 €	220 000 €
Subvention aux associations (6574)	678 627 €	720 360 €	743 710 €	768 960 €
Autres participations (65888)	41 170 €	81 032 €	84 377 €	101 443 €
TOTAL/AN	1 331 583 €	1 476 196 €	1 494 025 €	1 294 631 €

Contingent service d'incendie : Au 1<sup>er</sup> janvier 2019, la compétence incendie a été transférée à la communauté de communes du golfe de Saint-Tropez, d'où la baisse significative de cette dépense.

Subvention au CCAS : une augmentation de 50 000 € pour faire face au recrutement d'un agent contractuel en remplacement de 2 agents titulaires en longue maladie.

### 5) Charges financières : 177 210 €

Le réaménagement de 23 emprunts en 2017 porte encore ses fruits sur l'exercice 2019.

	Réalisé 2016	Réalisé 2017	Réalisé 2018	Réalisé 2019
Intérêts emprunts	379 033 €	357 251 €	203 549 €	177 210 €
Autres charges financières			200 000 €	0 €
TOTAL/AN	379 033 €	357 251 €	403 549 €	177 210 €

## 6) Charges exceptionnelles : 17 350 €

Il s'agit du versement de subventions exceptionnelles :

- Office du tourisme : 15 000 € (mise aux normes suite à classement en catégorie 1)
- La fleur de l'âge : 250 €
- Musique en liberté : 1000€
- La robe à l'envers : 1000 €

## 7) Opérations d'ordre : 593 717,84 €

Operations ne donnant lieu ni à encaissement ni à décaissement, retracées simultanément en dépenses de fonctionnement et en recettes d'investissement au budget, qui s'équilibrent sur le plan budgétaire. (Amortissements, valeur comptable des immobilisations cédées,...)

### b) Les recettes :

#### 1) Produits des services, du domaine et vente diverses : 5 978 585 €

En forte progression par rapport à 2018 en raison de l'augmentation des recettes liées au sous-traités de plage  
(+ 2 596 200€)

#### Focus sur l'évolution des produits des services et domaine

	Réalisé 2016	Réalisé 2017	Réalisé 2018	Réalisé 2019
Occupation du domaine public (70323)	145 083 €	146 627 €	157 047 €	2 056 045 €
Régies centre aéré, crèche, cantine, périscolaire (706)	196 777 €	177 167 €	214 400 €	215 300 €
Location sous-traités plage (7083)	1 630 069 €	1 775 922 €	2 489 700 €	3 192 139 €
TOTAL/AN	1 971 929 €	2 099 716 €	2 861 147 €	5 463 484 €

#### 2) Impôts et taxes : 8 367 474 €

Une baisse par rapport à 2018 due à une diminution des attributions de compensation de la communauté de communes du golfe de St-Tropez suite au transfert de compétence du service incendie (- 251 700€), ainsi qu'une baisse de la taxe additionnelle (-845 900€).

A noter une augmentation de la taxe de séjour, suite à la mise en place de la plateforme de télédéclaration par internet, et de la modification des tarifs pour les hébergements non classés.

	Réalisé 2016	Réalisé 2017	Réalisé 2018	Réalisé 2019
Impôts locaux (731-732)	5 196 598 €	5 519 599 €	5 454 682 €	5 385 561 €
Taxe sur l'électricité (7351)	253 654 €	254 595 €	266 572 €	268 810 €
Taxe de séjour (7362)	675 195 €	706 286 €	671 179 €	730 040 €
Taxe additionnelle (7381)	830 909 €	1 829 649 €	2 829 015 €	1 983 063 €
TOTAL/AN	6 956 356 €	8 310 129 €	9 221 448 €	8 367 474 €

## Taux des impôts locaux

	2016	2017	2018	2019	Taux moyen au niveau national	Taux moyen au niveau Départemental
Taxe d'habitation	15,26%	15,72%	15,72%	15,72%	24,54%	23,97%
Taxe foncier bâti	7,46%	7,68%	7,68%	7,68%	21%	23,65%
Taxe foncier non bâti	25,34%	26,10%	26,10%	26,10%	49,67%	71,08%

### **3) Dotations et participations : 577 394 €**

Chapitre en baisse, notamment à cause de la baisse significative des dotations de l'Etat (-133 850 €) par rapport à 2018. On note une diminution sensible des aides de la CAF et de la MSA dans le cadre du fonctionnement de la crèche et de l'accueil de loisirs sans hébergement. (- 43 000 €).

#### Focus sur les dotations de l'Etat :

	Réalisé 2016	Réalisé 2017	Réalisé 2018	Réalisé 2019
Dotation de l'Etat	627 350 €	402 215 €	297 376 €	163 526 €

### **4) Autres produits d'activité : 431382 €**

Il s'agit du revenu des immeubles loués par la commune.

### **5) Produits financiers : 28 €**

Intérêts des parts sociales détenues à la Caisse d'Epargne.

### **6) Produits exceptionnels : 467 300 €**

Ce chapitre enregistre les produits des cessions d'immobilisation, le remboursement des salaires des agents en maladie, ainsi que les droits d'entrée de la plage Vamasha .

### **7) Opérations d'ordre : 477 931 €**

Operations ne donnant lieu ni à encaissement ni à décaissement, retracées simultanément en recettes de fonctionnement et en dépenses d'investissement au budget, qui s'équilibrent sur le plan budgétaire. (Différences sur réalisations négatives reprise au compte de résultat, ...)

### **8) Excédent de fonctionnement reporté : 2 124 278 €**

Il s'agit du résultat excédentaire de la section de fonctionnement de 2018 repris sur l'exercice 2019

**c) Vue d'ensemble de la section de fonctionnement**

Dépenses	Montant	%	Recettes	Montant	%
Charges à caractère général	2 875 070,42 €	25,51%	Produits des services	5 978 585,47 €	32,45%
Charges de personnel et frais assimilés	4 913 086,84 €	43,60%	Impôts et taxes	8 367 474,47 €	45,42%
Atténuation de produits	1 263 733,00 €	11,21%	Dotations et participations	577 394,37 €	3,13%
Autres charges de gestion	1 429 175,83 €	12,68%	Autres produits d'activité	431 381,78 €	2,34%
Charges financières	177 210,00 €	1,57%	Produits financiers	28,00 €	0,0002%
Charges exceptionnelles	17 350,00 €	0,15%	Produits exceptionnels	467 300,47 €	2,5364%
Opérations d'ordre	593 717,84 €	5,27%	Opérations d'ordre	477 491,35 €	2,59%
			Excédent de fonctionnement reporté	2 124 278,42 €	11,53%
<b>TOTAL DES DEPENSES</b>	<b>11 269 343,93 €</b>	<b>100,00%</b>	<b>TOTAL DES RECETTES</b>	<b>18 423 934,33 €</b>	<b>100,00%</b>

La différence entre les dépenses et les recettes : 7 154 590 € correspond à l'excédent dégagé de la section de fonctionnement. Une partie sera transférée en 2020 à la section d'investissement pour couvrir le déficit de cette section.

**9) Niveau de l'épargne brute appelée également capacité d'autofinancement :**

Recettes réelles – Dépenses réelles

$$15\,822\,164\text{ €} - 10\,675\,626\text{ €} = 5\,146\,538\text{ €}$$

**10) Niveau de l'épargne nette :**

Epargne brute – le montant du capital à rembourser

$$5\,146\,538\text{ €} - 1\,048\,637\text{ €} = 4\,097\,901\text{ €}$$

### III. La section d'investissement

#### a) Les dépenses :

##### 1) Le déficit reporté de l'année 2018 : 2 655 123 €

##### 2) La gestion de la dette : capital 2019 : 1 048 637 €

On note une légère diminution de l'encours de la dette tout en continuant des programmes d'investissement importants.

##### Focus sur l'encours de la dette :

	31/12/2015	31/12/2016	31/12/2017	31/12/2018	31/12/2019
Encours	9 815 084 €	9 763 412 €	9 671 037 €	9 677 844 €	9 379 207 €
Capital	718 556 €	791 672 €	842 375 €	943 192 €	1 048 637 €
Intérêts	369 959 €	379 033 €	357 251 €	203 549 €	177 210 €
Annuité	1 088 515 €	1 170 705 €	1 199 626 €	1 146 741 €	1 225 847 €

Capacité de désendettement de la commune au 31/12/2019, qui s'exprime en nombres d'années :

Le ratio se calcule de la manière suivante :

Encours de la dette / épargne brute :

$$9\,379\,207 / 5\,146\,538 = 1.82 \text{ ans (2.06 ans en 2018)}$$

Cette capacité de désendettement place la commune dans une zone de confort :

Moins de 8 ans : zone verte

Entre 8 et 11 ans : zone médiane

Entre 11 et 15 ans : zone orange

Plus de 15 ans : zone rouge

Poids de la charge de la dette sur l'exercice 2019 :

Le ratio se calcule de la manière suivante :

Annuité de la dette / recettes réelles de fonctionnement

$$1\,225\,847 / 15\,822\,164 = 0.08$$

Ce qui signifie que seulement 8% des recettes suffisent à rembourser le montant de l'annuité de la dette.

##### 3) Les immobilisations incorporelles : 34 382 €

Il s'agit des frais d'études des documents d'urbanisme (PLU), ainsi que des acquisitions de logiciels (20 200€)



#### 4) Les investissements réalisés en 2019 : 6 882 386 €

Investissements Mobiliers	Montant	Investissements Immobiliers	Montant
Logiciels, mat.informatique	37 442 €	Agencements et aménagements de terrains : plantations arbres et arbustes, sentier sensoriel au centre de loisirs, accès jardins partagés, nouvelle signalétique, éclairage public rue du moulin roux	37 414 €
Mat. et outillage technique : balisage cotier, cuve de déstockage, collectubes	33 205 €	Mise en conformité de l'office du tourisme (fin des travaux), rénovation portes 8 vantaux CTM de barbier, création rampe PMR au théâtre, commencement travaux vestiaires police municipale	82 778 €
Matériel de transport : quad poste de secours, citroën C3 pour le service technique, Isuzu pour les plages	42 603 €	Rénovation dans logements locatifs	18 902 €
Matériel d'incendie : 8 poteaux d'incendie	35 392 €	Rénovation logement saisonniers à Patch, création d'un WC public à l'escalet, reprise partielle des douches au football club	119 207 €
Autres matériel, outillage, mobilier : autolaveuse, tableau interactif classe de CM1, illumination de Noël, 9 défibrillateurs, jeux extérieurs avec sols souple cour école	102 559 €	Voirie : Mise en sécurité piétonnier font d'avaou, réfection complète chemin garonne, aménagement pluvial derrière l'espace culturel, création de 2 passages surélevés	153 269 €
Installations de voirie : borne charge véhicules électrique, feux tricolore mobile, panneaux de signalisation	3 678 €	Mise en accessibilité handicapés: maîtrise d'œuvre	19 119 €
		Construction d'une maison de santé	2 151 032 €
		Aménagement de la plage de pampelonne financée avec le concours de l'Union Européenne 	3 913 635 €
		Création de 2 courts de padel	132 151 €
<b>TOTAL</b>	<b>254 879 €</b>		<b>6 627 507 €</b>

**b) Les recettes :**

**Les recettes qui ont permis le financement des investissements : 5 637 887 €**

	Montants	%
Subventions	604 416 €	10,72%
Emprunts	750 000 €	13,30%
Dotations, fonds divers et réserves	515 553 €	9,14%
Autofinancement	3 767 918 €	66,83%
	5 637 887 €	100,00%

La différence entre les dépenses et les recettes d'investissement : 1 278 881 € correspond au déficit de l'année 2019 qui est reporté sur l'exercice 2020. Il est couvert par le virement d'une partie de l'excédent de la section de fonctionnement.

## 5) Les budgets annexes

Ils sont distincts du budget principal proprement dit, mais votés par l'assemblée délibérante. Il y a les SPIC (Service Public Industriel et Commercial) qui doivent être établis pour certains services locaux spécialisés (eau, assainissement, parkings,...). Ces budgets permettent d'établir le coût réel d'un service et de déterminer avec précision le prix à payer par les seuls utilisateurs pour équilibrer les comptes,

Assainissement (SPIC) : Ce budget retrace l'activité du service assainissement collectif de la commune

VUE D'ENSEMBLE EXECUTION DU BUDGET				
		Dépenses	Recettes	Solde d'exécution
Réalizations de l'exercice	Section d'exploitation	414 977,72 €	591 766,53 €	176 788,81 €
	section d'investissement	897 550,86 €	745 893,60 €	-151 657,26 €
	Total	1 312 528,58 €	1 337 660,13 €	25 131,55 €

Caveaux (SPIC): Ce budget retrace la vente des caveaux et columbariums dans le cimetière communal

VUE D'ENSEMBLE EXECUTION DU BUDGET				
		Dépenses	Recettes	Solde d'exécution
Réalizations de l'exercice	Section d'exploitation	10 818,60 €	10 818,00 €	-0,60 €
	Section d'investissement	0,00 €	10 818,00 €	10 818,00 €
	Total	10 818,60 €	21 636,00 €	10 817,40 €

Energie photovoltaïque (SPIC) : Ce budget retrace les frais de fonctionnement ainsi que la production électrique des panneaux photovoltaïques qui se trouvent sur la toiture du Centre Technique Municipal de bonne terrasse. Chaque année grâce à ces panneaux la commune produit environ 42 000 kWh d'électricité verte qui alimente le réseau EDF. Cette production rapporte 25 000 € par an.

VUE D'ENSEMBLE EXECUTION DU BUDGET				
		Dépenses	Recettes	Solde d'exécution
Réalizations de l'exercice	Section d'exploitation	22 314,04 €	27 649,04 €	5 335,00 €
	Section d'investissement	14 346,42 €	15 014,78 €	668,36 €
	Total	36 660,46 €	42 663,82 €	6 003,36 €

Parkings (SPIC) : Ce budget retrace l'activité du service parkings payant de la commune. Ils fonctionnent avec la saisonnalité d'avril à octobre. Ils sont situés à l'arrière de la plage de pampelonne et à l'escalet.

VUE D'EMSEMBLE EXECUTION DU BUDGET				
		Dépenses	Recettes	Solde d'exécution
Réalizations de l'exercice	Section d'exploitation	824 379,55 €	832 488,57 €	8 109,02 €
	Section d'investissement	142 934,26 €	51 691,09 €	-91 243,17 €
	Total	967 313,81 €	884 179,66 €	-83 134,15 €